

# RETRAITES 2013 mobilisation !

## RETRAITES : une réforme libérale à combattre !

**Il faut maintenant s'engager dans la mobilisation.** Même si l'ensemble des recommandations du rapport Moreau n'ont pas été retenues, le contenu de la réforme des retraites annoncé par J.M. Ayrault le 27 août cible l'augmentation de la durée de cotisation et des cotisations pour les salarié-e-s.

**Les choix faits se situent dans la poursuite des réformes antérieures, menées par Fillon, celles de 2003 et de 2010.**

L'augmentation de la durée de cotisation à partir de 2020, à raison d'un trimestre supplémentaire tous les 3 ans, va pénaliser les jeunes générations. Il faudra 43 ans de cotisation en 2035 pour bénéficier d'une retraite à taux plein à 62 ans. Autrement dit mission impossible pour la génération 1973.

Mais, les générations antérieures vont voir, elles aussi, leurs années au travail s'allonger si bien que ce sont l'ensemble des salarié-e-s qui sont concernés.

**Comme les réformes antérieures, celle présentée par J.M. Ayrault mise sur une baisse des pensions pour équilibrer les comptes.**

Dès 2014, la hausse de 0,5% des cotisations, et 0,3% en 2017, payées par les salarié-e-s se traduiront par une baisse des salaires.

**Le patronat est de nouveau gagnant :** en échange d'un accord tacite sur l'augmentation de la cotisation payée par les patrons, le gouvernement s'est engagé à réformer le financement de la protection sociale. En clair, diminuer les cotisations sociales payées par les patrons, notamment celles de la branche famille.

S'agissant des inégalités entre les retraites des femmes et celles des hommes, les engagements oraux annoncés n'iront pas jusqu'à supprimer les disparités existantes.

**Cette « réforme » s'inscrit dans le cadre de la politique d'austérité. Elle ne restaure pas la retraite à 60 ans à taux plein que des millions de salarié-e-s avaient exigé dans la rue et dans la grève en 2010. La Cgt appelle à la combattre.**

**GRÈVE ET MANIFESTATION  
MARDI 10 SEPTEMBRE 2013  
Brest place de Liberté 11 heures**

**UL CGT BREST**

2 place Edouard Mazé  
tél : 02 98 80 09 29

mail : ulcgtbrest@wanadoo.fr



# RETRAITES 2013

**une autre réforme est possible !**

## RETRAITES : la CGT a des propositions

**La CGT considère qu'une réforme est nécessaire. Cette réforme doit prendre le contre-pied des réformes précédentes qui ont toutes dégradé la situation des salariés et des retraités et n'ont pas résolu les questions de financement.**

Pour s'inscrire dans une dynamique de progrès social, la CGT préconise d'assoir la prochaine réforme sur 4 axes :

- Rétablir l'âge d'ouverture des droits à 60 ans, avec une retraite d'au moins 75% du salaire d'activité pour la majorité des salariés et au moins égale au SMIC (que la CGT revendique à 1700 euros),
- Tenir compte de la pénibilité par des mesures d'anticipation d'âge avant 60 ans,
- Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes,
- Assurer une retraite de haut niveau pour le plus grand nombre et en particulier les plus jeunes d'entre nous.

La reconnaissance de la pénibilité doit s'appuyer sur une logique d'exposition ouvrant sur un dispositif de réparation. Un an d'exposition doit donner lieu à un trimestre de bonification et d'anticipation. A partir de 20 ans d'exposition, le droit au départ serait ouvert à 55 ans.

Nous proposons que les périodes qui conduisent les jeunes à entrer tardivement dans un premier emploi stable et à temps complet soient validées : les périodes de précarité, les années d'études et les périodes d'apprentissage.

Les réformes régressives précédentes ont eu des conséquences négatives pour tous mais plus encore pour les femmes. Il faut donc inverser la tendance à partir de deux axes : changer profondément la situation des femmes au travail en assurant l'égalité salariale et modifier la constitution de leurs droits spécifiques à la retraite.

**Pour financer le rétablissement et l'extension des droits constitutifs d'une retraite satisfaisante pour toutes et tous, nous proposons deux types de mesures :**

### *A court terme :*

- Revenir sur les 200 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises, notamment en supprimant les exonérations de cotisations sociales qui n'ont pas montré d'efficacité en matière d'incitation à l'emploi stable. Celles-ci s'élèvent aujourd'hui à près de 30 milliards d'euros par an,
- Récupérer les 80 milliards de fraude et d'évasion fiscales,
- Atteindre l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, ce qui permet d'augmenter les ressources du système de 10 milliards d'euros aux horizons 2020.

### *A plus long terme :*

- Revoir le calcul de la cotisation employeur de sorte de la moduler en fonction de la politique salariale et d'emploi et de la part des salaires dans la valeur ajoutée de l'entreprise,
- Créer une contribution sociale sur les revenus financiers des entreprises, au même taux que les cotisations assises sur le travail. Cette mesure permettrait de dégager 20 à 30 milliards d'euros par an,
- Assoir l'assiette des cotisations sociales sur l'ensemble des rémunérations (primes, intéressement, participation ...).

**Le meilleur  
moyen  
de gagner :  
prendre  
ses affaires  
en main !**

**UL CGT BREST**

2 place Edouard Mazé  
tél : 02 98 80 09 29  
mail : ulcgtbrest@wanadoo.fr

